L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI 31 JUILLET 1878.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

[illegible] pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 31 juillet.
CANADA, Frangeul, mercredi, 7 août.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 14 août.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$100
Deuxième — ....$ 65
Troisième — ....$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement supérieur, [illegible] vin, literie et ustensiles, $36 en or [illegible] retour [illegible] de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1tf

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.	De la Nlle-Orléans.
[illegible]....4 sept.	environ 6 oct.
Frankfurt....18	20
Hannover....16 oct.	17 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Brinard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
De [illegible] à Indianola..........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
No. 42 de la rue de l'Union.

19 juin—

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Capt. F. Kemble,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse MERCREDI, 7 Août, à 8 h. A. M.

Assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..........$50
Entrepont..........25
Billet d'excursion..........90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

4mai—1an

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO.,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois t12 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 m[illegible]—9mt12s (Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 2

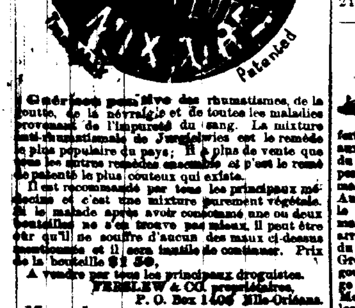

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielewicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et n'est le remède de patente le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
PEBSLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.

17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Bodino et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe,

E. B. WARD, Jr.,

Capt. G. PIZZATI, partira positivement MARDI 16 juillet, à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et [illegible].

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
[illegible] Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N.B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus conformément avec ses paquebots réguliers.

2 mars—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 3 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5·45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et fera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 [illegible] sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
Surintendant.

4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

YAZOO VALLEY,

remplaçant le

NATCHEZ,

Frank Beck Jr. Capitaine,
A. J. Roland, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES [illegible] & [illegible], 186 Commune et J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

Le [illegible] prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
Au No 36 de la rue des Magasins.

28sept—1tf

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P.M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Nouvelle, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW HART ABLE,

Capitaine R. SINNOT.
Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS,
No 21 Commercial Place.

17nov—1tf

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux fois par semaine.

Deux voyages par semaine. Départ [illegible] les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, T. J. Howard, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & KOPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.

Oct 4—1tf

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux.

Deux fois par semaine. Le

ASSUMPTION

en place du
Henri Tête.
P. A. CHARLET Capitaine,
M. Z. DUPRE, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

L'ASSUMPTION prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
165 rue Decatur, près St. Louis.

15 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer

NEW CAMELIA,

partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matin; LE LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Cane Landing.

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Bolly, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train en correspondance avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
Au No 20 de la rue de l'Union.

28avril 78—

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf

NEW CAMELIA

à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,

Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin; il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux.

24maran 15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf

NEW CAMELIA,

très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis,
capitaine WM. HANOVER,

Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour..........$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
No 20 de la rue de l'Union.

21 maran15oct

POUR BILOXI, Ocean Springs, et la Rivière Pascagoula.

Le steamer entièrement neuf et à passagers,

PEARL RIVERS,

J. Poitevent, capitaine, F. Staples, commis, fera, deux fois la semaine, des courses régulières aux villes d'eau ci-dessus mentionnées, partant du Nouveau Bassin, côté de la rue Delord près le pont Magnolia, le MERCREDI, à 10 heures du matin, et le SAMEDI à 4 heures de l'après-midi. Au retour, il quittera la Rivière de Pascagoula le LUNDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, s'arrêtant à toutes les villes de bains, et arrivant les mêmes jours à la Nlle-Orléans, à 8 h. du soir, si le temps le permet. Passage, à Camp Ground, Biloxi et Ocean Springs, $1; à Pascagoula, $1 50. Repas, 50 cts. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à OSCAR BOYDEN, Mechanics' and Dealers' Exchange, coin St-Charles et Gravier.

2 juillet A1m

CHEMINS DE FER.

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlottesville, et un départ, du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.

3 juillet—1m.

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	5 heures	A. M.
7½ "	"	7 "	"
9 "	"	8½ "	"
10½ "	"	10 "	"
Midi	"	11½ "	"
2 "	P. M.	1½ "	P. M.
3 "	"	2½ "	"
4 "	"	3½ "	"
5 "	"	4½ "	"
6 "	"	5½ "	"
7 "	"	6½ "	"
8 "	"	7½ "	"
		9 "	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 8½ heures et demie du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 9 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
Receveur.

1er mai—

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2...9 00 A M
Way No 3.......7:00 A M	Way No 4.......7:35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos. 2 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 45m. P. M., le samedi, et à 7 h.00m. le dimanche. Ils arrivent à 10 h. 30 P. M. dimanche et à 9 50 A. M. le lundi.

Tickets d'excursion du dimanche jusqu'à McComb City, et retour, UNE PIASTRE.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

14 jv—1tf

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Double Daily Through Trains,

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2...9:00 A M
Way No 3.......7:00 A M	Way No 4.......7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE, and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City

Leave New Orleans 3:45 P. M. Saturday, and 7:00 A. M., Sunday.

Arrive at New Orleans at 10:30 P. M., Sunday and at 9 50 A. M. Monday.

Sunday excursion Tickets to McComb City and return, ONE DOLLAR.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

ja'y14—1tf

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ		Arrivée	
Exprès,	7:30 A.M	Exprès	7:50 A.M.
Exprès,	5:00 P.M.	Exprès	9:45 P.M.
Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche	3:30 P.M.	Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche	9:30 A.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, sans changement de voitures, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. H. ROBINSON
Surintendant.

21 nov—1tf

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express......7.30 A. M.	Express......7.50 A. M.
Express......5:00 P. M.	Express......9.45 P. M.
Coast accommodation, daily, except Sunday ......3.30 P. M.	Coast accommodation, daily, except Sunday ......9.30 A. M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA— Louisiane et du Texas, et Compagnie de Steamships de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE TRAIN partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui s'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.

27mai—

ASSURANCES.

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..$180,751 16		
Primes maritimes.... 26,729 15		
Primes de rivières.... 82,136 50		
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues....		$228,981 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie...$44,424 27		
Pertes maritimes.... 12,199 00		
Pertes de rivières.... 40,635 96		
		97,259 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, en compte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts..........		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant.

Billets à recevoir..$39,988 87		
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande..$70,315 35		
Argent..........63,126 82		
		133,441 97
Bons de ville..........		83,117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières..........		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account..........		33,992 19
Total de l'actif..........		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POURCENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
E. R. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

24 mai—1tf Jno M. Parker.

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes..........		$1,419,896 60
Bons des Etats-Unis..........		550,000 00
Autres bons..........		321,690 56
Local de la Banque et autres propriétés foncières..........		236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat..		24,750 00
Compte de primes..........		16,497 90
Change américain..........		429,019 62
Currency..........	$845,916 94	
Espèces—		
Or....$8,612 02		
Argent 24,000 00		
	32,612 02	
Chèques pour le Clearing House..	127,534 01	
		$1,006,062 97
		$4,003,169 16

PASSIF.

Capital..........		$1,000,000 00
Surplus..........		200,000 00
Profits nets non payés..........		110,496 72
Billets en circulation..........		495,000 00
Dépôts..........$1,930,768 25		
Dû à des banques et à des banquiers..........	266,904 19	
		2,197,672 44
		$4,003,169 19

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LURIA, Caissier.

30juin—3t

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 30 Juillet 1878.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Bellan, Monsieur	Ingarsidia Lorenzo
Bonnaffe François	Kambiti Nicole
Boyer Baptiste	Magiore Giovanni
Camelleri Vinzenzo	Mariola Stefano
Callier C.	Ringe Bernarde
Colfrara Giuseppe	Palo Mose
Chohesi Michele	Parret Antoine
Deschamp Mrs	Redoeti Giuseppe
De Benedetto Gaetano	Ritche Michel
Fontan Mons	Spano Bellce
Graciannette Pierre	Serie Pierre
Gesuardo Gaspare	Schmid I
Giaculona Nicole	Verges François
Guida Carlo	Xivanovich Giovanni
Guzzardo Pascuale	

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu......	$334,652 72	
Sur risques de mer......	20,648 79	
Sur risques de rivières..	24,051 91	
Total des primes......		$379,353 42
En moins, primes non expirées......		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878......		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu....	$86,427 89	
Sur risques de mer....	12,465 68	
Sur risques de rivières.	10,964 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés....	36,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées....	18,313 67	132,799 66
Bénéfices......		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières......	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires......	65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions	196,276 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissement	69,870 63
Effets à recevoir......	81,811 67
Primes en voie de recouvrement..	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville......	5,879 39
En caisse......	81,551 35
	$1,077,612 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par-devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent sur leurs actions.

Directeurs.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu......$266,881 02		
Primes maritimes.... 84,632 42		
Primes de rivière.... 29,246 04		
Total des primes......		$380,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées......	$ 86,057 66	
Primes remboursées,	12,190 16	
Ré-assurances......	20,742 89	118,990 72
Primes nettes......		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage......		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu......	$66,417 85	
Pertes maritimes......	17,722 00	
Pertes de rivières......	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0......	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville......	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877......		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes....$ 58,606 28		
Dividende, 30 juin 1877.	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877..	25,000 00	50,000 00
Balance......		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque...$ 58,065 76		
Propriétés foncières. 118,275 12		
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)......	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......	166,523 84	
Primes en voie de collection......	70,210 94	$619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS,
Secrétaire.

J. TUYES,
Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POETZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

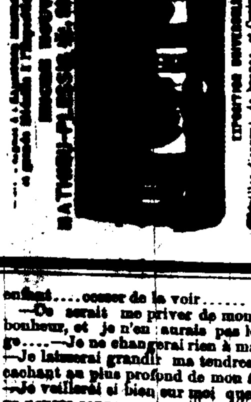

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000

VINGT DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu......	$233,665 74	
Sur les risques de rivières......	91,210 38	
Sur les risques maritimes......	60,473 55	
	$425,389 67	
A ajouter—		
Risques non terminées 1876......	$ 94,275 00	
Primes brutes......	$519,644 67	
Moins—		
Risques non terminées, 1877......$104,741 00		
Primes remboursées. 16,445 78—	$121 186 78	
Primes nettes......	$398,457 89	
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu$ 92,406 56		
Sur les risques de rivière......	19,186 02	
Sur les risques de mer......	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—		
Re-assurance......$ 44,797 29		
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock......	50,279 11	
Fonds de réserve......	10,000 00	
Intérêt sur capital......	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt......	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net......		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons......	$206,399 00
Prêts sur hypothèque......	9,122 63
Prêts sur garantie......	35,040 60
Billets à recevoir......	11,458 35
Propriétés foncières......	25,660 00
Primes en voie de collection......	52,435 40
Argent en caisse......	150,492 73
Total de l'actif......	$656,869 80

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisés dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires à raison de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

R. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. R. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES.

30 janv—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

Fire premiums......$180,751 16		
Marine premiums.... 36,729 15		
River premiums.... 82,136 50		
	$299 616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,981 32
Losses paid and estimated, as)		
Fire losses......$44,424 27		
Marine losses.... 12,199 00		
River losses.... 40,635 96		
		97,259 22
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits......		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable....	$39 988 67	
Loans on bonds and mortgage......	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call......	$70,315 35	
Cash......	63,126 62	
		133 441 97
City bonds......		83 117 20
Bank and other stocks......		59 186 63
Real estate......		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account......		33 992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS A. ADAMS President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved. That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
E. R. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

24 mai—1tf Jno. M. Parker.

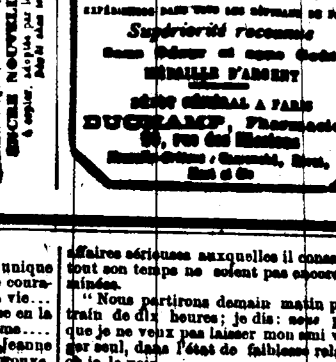

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, [PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50

Price of the paper—Single copies, Five cents

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,

NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship

KNICKERBOCKER,

Capt. F. KEMBLE,

will leave her warf, foot of Toulouse street,

WEDNESDAY, August 7, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage..........$50
Steerage..........25
Excursion tickets..........90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street

may1—1y

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks......	$334,652 72	
On Marine Risks......	20,648 79	
On River Risks......	24,051 91	
Total Premiums......		$379,353 47
Less Unearned Premiums......		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878......		$261,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks......	$86,427 89	
On Marine Risks......	12,465 68	
On River Risks......	10,964 92	
Taxes and expenses, less interest......	36,317 52	
Re-insurances and Return Premiums......	18,313 67	132,799 66
Profit......		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate......	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds..	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks......	196,276 40
Notes secured by mortgage......	186,501 65
Notes secured by pledge......	69,870 63
Bills receivable......	81,811 67
Premium in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association......	2,000 00
City Scrips......	5,879 39
Cash on hand......	81,551 35
	$1,077,612 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY,
President.

G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

ANNUAL STATEMENT. —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums......$266,881 02		
Marine Premiums.... 84,632 42		
River Premiums.... 29,246 04		
Total Premiums..		$380,759 48
Less—		
Premiums on expired risks......$ 86,057 66		
Return Premiums.... 12,190 16		
Reinsurances...... 20,742 89		118,990 72
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage..		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses$66,417 85		
Mar. losses 17,722 00		
River losses12,320 85—$96,460 70		
Rebate ac. 15 per cent	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and license......	10,242 70	
Board of Underwriters.	6,759 55—194,176 45	
Profit for the year 1877......		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss......58,606 28		
Dividend, June 30 1877$25,000 00		
Dividend de cember 31, 1877......25,000 00—50,000 00		
Balance......		809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank......$ 58,065 76	
Real Estate...... 118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols......	195,390 42
Bills receivable for premiums......	11,429 38
First mortgage notes and pledge notes......	166,523 84
Premiums in course of collection......	70,210 94—619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poetz,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu [d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est le côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Peyfroux pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, coin Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St. Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station de Clay. Parcours: (*cars verts*) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ, coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LES FILLES SANS DOT.

XXXIV.

Lorsque Jeanne fut au moment de partir, Maxime, timidement, lui présenta ses roses.

La jeune fille accepta le bouquet sans hésiter, le sourire aux lèvres.—Elle ne baissa point ses grands yeux candides. Aucune rougeur passagère ne vint rehausser l'éclat de son teint.

—Merci, cher docteur,—dit-elle— ces fleurs embaument.... Nous n'en avons pas d'aussi belles aux Vertes-Feuilles...

—Vous me permettrez de vous reconduire, n'est-ce pas, mademoiselle?—demanda Maxime.

—Certainement non..... — répliqua Jeanne.—A quoi bon? Vous savez bien que j'ai l'habitude de courir les grands chemins toute seule.

—Jamais vous ne vous, éloignez autant de chez vous.

—Oh! bien, puisque voici le défilé memorable... donc, mais jusqu'à la ferme de l'Ormeau.... pas plus loin!..........

[illegible] le territoire de mon village [illegible] impitoyablement [illegible]

[illegible] Mme Giraud [illegible] fait en arrivant, la remercia de son gracieux accueil, lui promit de revenir [illegible] visite aux Vertes-Feuilles, et les deux jeunes gens s'éloignèrent.

Quand au bout d'une heure Maxime rentra, il était ému, agité, presque sombre.

Ses premières paroles furent celles-ci:

—Mère, comment trouves-tu mademoiselle Jeanne?

—C'est une adorable enfant! —répondit avec enthousiasme la veuve du capitaine.—Si simple, si belle et si charitable!—Les gens qui vivent autour d'elle ont bien raison de l'appeler le bon ange!

En disant ce qui précède Mme Giraud regardait Maxime, et frappée de l'altération de son visage, lui demanda:

—Mais qu'as-tu donc? tu sembles triste!...

—Je suis profondément inquiet...

—Pourquoi?

—J'ai peur que le hasard qui nous a fait choisir ce pays entre mille autres ne soit un hasard funeste.

—Je ne te comprends pas... — tu te plaisais beaucoup à Rancey... tu me le disais du moins...—D'où viens ce changement?—Est il donc arrivé quelque chose que j'ignore?...

—Mère, pour la première fois, ce soir, j'ai lu comme en un livre ouvert, ce qui se passe dans mon âme... je suis sous le coup d'un malheur...

—Un malheur te menace, toi, mon enfant!...—s'écria la veuve épouvantée—lequel?

—Le plus grand de tous, car il est sans remède...

—Ne dis pas cela!!! — Une mère peut toujours détourner son fils [illegible]

—Tu n'y peux rien... ni toi, ni personne! [illegible] même, et je suis vaincu d'avance sur [illegible] la lutte impossible.

—Explique-toi, je t'en supplie....

—Mère, tu viens de le dire, mademoiselle Leroux [illegible] adorable....

[illegible]

—Eh bien!—dit madame Giraud.

—Eh! bien, je l'adore, — [illegible] le docteur avec découragement.

—Où est le mal? — Moi aussi, quoique je ne l'aime [illegible] pas, je l'aime comme ma fille...

—Mais moi je l'éprouve pour elle une tendresse de frère... — Paris, Maxime. — Entends-tu, mère!... Comprends-tu?... Je l'aime d'amour!... Je l'aime follement!!!

Mme Giraud respira.

—Ce n'est que cela?—répliqua-t-elle,—Et moi qui, d'après tes paroles, redoutais une catastrophe!...—Ah! mon pauvre enfant, quelle frayeur tu m'as faite!... Je ne vois pas du tout qu'il y ait lieu de te désoler.

—Mais j'aime sans espoir!....

—Qu'en sais-tu?....

—Elle ne m'aimera jamais!....

—Qui te l'a dit?....—Tu as l'expérience des choses savantes, mais non celle des choses de la vie!.... — Tu as étudié la médecine et nullement le cœur des jeunes filles.....—Quel âge a Mlle Leroux? Dix-sept ans à peine, je suppose....

—Seize ans et demie....

—C'est une enfant!....—A seize ans et demi l'amour est un mot vague et qui n'offre aucun sens....—Tu es jeune aussi, tu as le temps d'attendre....—Laisse passer quelques mois, et les premiers battements d'un cœur qui s'éveille seront peut-être pour toi....

Maxime secoua la tête.

—Regarde-moi donc, mère chérie....—répliqua-t-il.—Tu oublies trop que je ne suis pas beau.

—Je le trouve superbe!

—Parce que tu es ma mère!....

—Je m'illusionne peut-être un peu.... mais enfin je suis sûre que ton visage exprime la bonté, et que tes yeux sont éloquents et doux.....—Crois-moi, Maxime, si Mlle Leroux doit t'aimer, elle t'aimera tel que tu es....

—Et quand bien même, contre toute vraisemblance, ce que vous dites se réaliserait, à quoi cela me mènerait-il?....

—Mais à épouser cette chère enfant, ce me semble....

Je n'oserais seulement pas demander sa main....

—C'est de la folie toute pure!—A quel propos cette humilité?—Ton père, officier décoré et le plus honnête homme du monde, valait M. Leroux!—Notre nom n'a pas une tache....—La profession que tu exerces, est honorable entre les plus honorables....—Où vois-tu donc [illegible] obstacle?

—M. Leroux est riche....

—Je le croyais ruiné....

—Soit! mais les débris de sa richesse d'autrefois constituent aujourd'hui encore une fortune imposante à côté du peu que nous possédons.... — L'aveu de mon amour ressemblerait à une spéculation....—Et puis, songe donc que Jeanne a grandi dans la maison d'un millionnaire, où ses caprices d'enfant ont été prévenus....

—Elle est aussi simple que nous....

—A cause de sa nature angélique, mais elle n'en a pas moins des habitudes de luxe intérieur en désaccord complet avec notre aisance plus que modeste....

—Quand on aime son mari, on ne regrette rien....

—Ce n'est pas tout....—la sœur aînée de Jeanne a fait tout récemment un mariage splendide.....

—Si cela peut se dire d'une jeune fille épousant un vieillard!—interrompit Mme Girand.

—Ce vieillard porte un grand nom; il possède le plus beau château de la province; il a trois ou quatre cent mille livres de rentes..... — M. Leroux rêve certainement pour ses deux autres filles des unions aussi brillantes.....

[illegible] les jours on rêve des choses qui ne se réalisent jamais.....

—Quoi qu'il en soit, crois-tu qu'il serait bien facile d'avoir pour gendre et de donner pour beau-frère au marquis de la Tour-du-Roy un obscur médecin de campagne, sans fortune, et qu'il a le droit de croire sans talent, puisque ce médecin n'a pas su réussir à Paris.... — Tu vois bien, ma pauvre mère, que j'ai raison de n'espérer [illegible] de regarder mon amour comme [illegible] qui pouvaient fondre sur moi.......

—Si tu le jugeais tel, il fallait le combattre.....

—Eh! je ne savais pas!.... — C'est à peine hier que le charme de Jeanne agissait sur mon cœur! — C'est à mon insu que la passion s'emparait de tout mon être! — Je croyais éprouver des sentiments de sympathie profonde, d'admiration, de respect sans bornes!....Je me suis éveillé brusquement, et j'ai vu....J'ai compris....—Tout cela c'était de l'amour!

—Et, maintenant, que vas-tu faire?—Lutter sans doute?

—A quoi bon? — Je te répète que je suis vaincu....

—Tu peux du moins t'éloigner de cette enfant.... cesser de la voir......

—Ce serait me priver de mon unique bonheur, et je n'en aurais pas le courage.....—Je ne changerai rien à ma vie...—Je laisserai grandir ma tendresse en la cachant au plus profond de mon âme.....—Je veillerai si bien sur moi que Jeanne ne pourra soupçonner ce que j'éprouve, et, comme les martyrs mourant joyeux pour leur foi, je trouverai dans ma souffrance une volupté suprême en me disant que je souffre pour elle.......

—Fais donc ta volonté, cher fils.....—Mais crois-moi, malgré tout, espère!

Les choses se passèrent ainsi que Maxime venait de le dire.

Chaque jour il rencontra Jeanne comme par le passé, emportant de ces entrevues quotidiennes un redoublement de passion, mais trouvant dans sa loyauté la force de ne trahir, ni par une parole, ni par un regard, le secret de son amour....

Jules Leroux en quittant les Vertes-Feuilles — nos lecteurs s'en souviennent peut-être — avait annoncé que son absence durerait trois semaines tout au plus.

Les trois semaines écoulées, il écrivit à Jeanne qu'une circonstance imprévue dont il n'indiquait point la nature retardait son arrivée, — mais de quelques jours seulement.

Au bout d'une quinzaine, nouvelle lettre, non de l'ex-banquier cette fois, mais de son compagnon de plaisir, le prince de Castel-Vivant.

Le court billet de Godefroy disait ceci:

"Charmante petite amie,

"N'ayez nulle inquiétude en voyant ma longue et raide écriture au lieu de l'anglaise élégante de votre excellent père.—Il est un peu souffrant, votre excellent père, mais très peu, et me demande de lui servir de secrétaire, ce que je fais avec grand plaisir, puisque j'y trouve une occasion de me rappeler à votre gracieux souvenir.

"Ce malaise passager, dont le bon air des Vertes-Feuilles aura raison sans la moindre peine, force mon ami bien cher à quitter Paris brusquement, quoique les affaires sérieuses auxquelles il consacrait tout son temps ne soient pas encore terminées.

"Nous partirons demain matin par le train de dix heures; je dis: nous parce que je ne veux pas laisser mon ami voyager seul, dans l'état de faiblesse relative où je le vois.

"Donnez des ordres, s'il vous plait, charmante petite amie, pour que la voiture se trouve à la gare d'Orléans quelques minutes avant l'arrivée du train.

"J'aurai la joie d'être votre hôte pendant une semaine. — Mon ami Jules l'exige de façon impérieuse, et je ne sais rien lui refuser.

"Il me charge de vous embrasser paternellement de sa part, agréable commission dont je m'acquitte de mon mieux, et je vous demande la permission de baiser pour mon propre compte, avec un tendre respect, vos deux mains mignonnes, les plus jolies qui soient au monde.

"Votre vieil ami,

"GODEFROY DE CASTEL-VIVANT."

Quoique le ton de cette lettre fût badin plutôt que triste, la jeune fille n'en éprouva pas moins une vive inquiétude.

Le prince parlait il est vrai d'un malaise passager; mais il constatait en même temps une si grande faiblesse qu'on ne pouvait sans imprudence laisser Jules Leroux voyager seul.

Jeanne ne se dissimulait nullement d'ailleurs l'extrême légèreté de Godefroy.—Qui sait si ce vieil enfant ne s'illusionnait pas sur la gravité de l'état de son ami.

Bref, le reste de la journée et toute la matinée du lendemain parurent interminables à la jeune fille, et ce fut avec une angoisse toujours grandissante qu'elle attendit le retour de la voiture envoyée à Orléans pour ramener son père et le prince.

Enfin, cette voiture arriva, fit halte devant le perron, et le premier regard de Jeanne lui donna la preuve que la réalité dépassait ses plus tristes pressentiments.

L'ex-banquier, couché plutôt qu'assis dans le fond de la victoria et soutenu par les couvertures de voyage entassées sous ses épaules en guise d'oreillers, était méconnaissable au point d'arracher à sa fille une exclamation d'effroi.

Ses joues flasques, avachies, offraient une carnation plombée; son regard atone semblait ne pas voir; sa lèvre inférieure pendait, agitée d'un petit tremblement. L'ensemble de la physionomie avait une expression d'idiotisme.

Le prince, décidé comme de coutume à ne jamais vieillir, souriait d'un air de contentement.

—Nous voici, chère petite,—dit-il en sautant de la victoria avec une légèreté juvénile et en embrassant Jeanne sur le front.—Nous arrivons à bon port sans incident fâcheux, et votre excellent père a supporté le voyage à ravir.—Allons, Jules, mon excellent bon, vous êtes chez vous....Descendez, s'il vous plait....

L'excellent bon ne parut pas comprendre d'une façon bien nette qu'il se trouvait chez lui et qu'il fallait descendre.

Godefroy de Castel-Vivant le prit par les épaules, le contraignit doucement à se mettre debout, le fit sortir de la voiture et gravir, non sans peine, les marches du perron.

—Mon père, mon bon père,—s'écria Jeanne dont les yeux étaient pleins de larmes—on croirait que vous ne me reconnaissez pas!....—Embrassez-moi, je vous en supplie....Dites-moi que vous me reconnaissez.....

Une lueur d'intelligence brilla dans les prunelles dilatées de Jules Leroux.—Quelque chose qui ressemblait à un sourire contracta sa lèvre pendante.—Il bégaya:

—Je te reconnais parfaitement.....tu es une bonne fille....tu es ma petite Cendrillon.....

Et, se penchant vers Jeanne qui lui tendait les bras, il mit sur sa joue pâle un baiser sans chaleur.

XXXV

Cinq minutes après l'ex-banquier, ayant gravi l'escalier non sans peine, grâce à l'aide de Jeanne et de Godefroy qui le soutenaient à droite et à gauche, était étendu dans un des fauteuils de sa chambre à coucher, chaudement couvert quoique la température extérieure fût loin d'être froide, et les épaules soutenues par une moelleuse pile d'oreillers.

Sa tête se penchait sur sa poitrine, ses lèvres inférieure pendait plus que jamais son visage avait repris une navrante expression d'imbécillité.

—Là!—murmura le prince en regardant son ami avec une satisfaction non équivoque—voilà cet excellent bon parfaitement installé.....—Tout ira présentement le mieux du monde....

Et il se frotta les mains.

Jeanne, beaucoup moins rassurée que ne semblait l'être M. de Castel-Vivant avait le cœur très gros et luttait à grand peine contre l'envie de pleurer.

Elle prit Godefroy par le bras et l'emmena dans l'embrasure d'une croisée.

—Que puis-je faire pour vous être agréable, chère mignonne?—demanda le ci-devant jeune homme avec sa galanterie habituelle.

— Vous pouvez me parler franchement.....

— Vertugadin! je ne demande pas mieux.....—De quoi s'agit-il?

—Dites moi ce qu'a mon père....

—Un peu de fatigue.....Il ne s'est point assez ménagé.....—Il s'est occupé d'une façon trop assidue et trop ardente des affaires qui le retenait à Paris.....—il porte en ce moment la peine de ces petits excès mais, je vous le répète, rien n'est moins inquiétant:

—Est-ce bien la vérité, cela?.....

—Foi de gentilhomme, ma mignonne amie!....

—Mais—reprit la jeune fille—il fut un temps, qui n'est pas loin de nous, où mon père consacrait sa vie à de grandes affaires, plus importantes sans aucun doute que celles qui l'absorbent aujourd'hui.....—Et pourtant je ne l'ai jamais vu ainsi.....—Pourquoi?

—Pour une raison bien simple.....répondit le prince sans hésiter.

—Laquelle?

—Il a perdu l'habitude du travail.....—Et puis il doit se ménager à son âge.... ajouta Godefroy avec un indéfinissable sourire,—car ne vous y trompez pas, chère mignonne, votre excellent père est moins jeune que moi, beaucoup moins jeune quoique j'aie, s'il faut en croire mon acte de naissance, pas mal d'années de plus [illegible]

[illegible] laisser ainsi [illegible] envoyer chercher un médecin!......

—Inutile!—répliqua Godefroy—nous avons notre petite ordonnance, et vous allez voir comme elle est simple.... Vous avez du Xérès ou du Madère, ici, n'est-ce pas?

—On en avait acheté un panier pour le déjeuner du mariage....; il doit en rester quelques bouteilles.

—Eh! bien, faites battre des jaunes d'œuf dans du vin de Madère ou de Xérès, avec addition de cannelle en poudre et de sucre, et que votre père, toutes les deux heures, absorbe une dose de ce mélange.....—Corroborez cette médication par l'usage assidu d'un consommé très fort—(une cuillerée toutes les quarts d'heure)—et vous m'en direz des nouvelles.... — Avant quarante-huit heures mon ami sera debout!....

Jeanne s'empressa de quitter la chambre pour procéder à la confection du breuvage tonique et pour donner l'ordre à la cuisinière de préparer un pot-au-feu corsé, où le suc de deux vieilles poules se joindrait à celui d'une importante pièce de bœuf.

Nos lecteurs devinent sans peine ce que M. de Castel-Vivant ne pouvait expliquer à Jeanne.

L'ex-banquier, pris d'un soudain retour de jeunesse, s'était jeté à corps perdu, sans la moindre modération, dans les plaisirs dont il se trouvait sevré complètement depuis quelques mois et auxquels il croyait avoir renoncé.

Pour parler comme Lazarine et Renée à l'époque où les deux sœurs s'amusaient volontiers le langage des jolis gommeux de leur cercle un volant, Jules Leroux, pendant six semaines, avait mené une vie de patachon, cascadant plus que de raison avec une demi-douzaine de ces demoiselles maquillées dont c'est le métier d'être drôles.

De là—toujours style des jolis gommeux—ce détraquement, accompagné de phénomènes comateux, indices trop significatifs d'une congestion à son début.

(*A continuer.*)